



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

**SEANCE DU 28 SEPTEMBRE 2019**

**OJ N°25 – Gestion intégrée du cycle de l'eau. Cours d'eau et Bassins versants.  
Approbation de l'adhésion du Syndicat Mixte du Bas Adour au Syndicat Mixte de l'Adour  
Maritime et Affluents.**

Date de la convocation : 20 septembre 2019

Nombre de conseillers en exercice : 233

Président de séance : Monsieur Jean-René ETCHEGARAY, Président de la Communauté d'Agglomération Pays Basque

### PRESENTS :

ABBADIE Arnaud, AGUERGARAY Léonie (jusqu'à l'OJ N°26), ALDACOURROU Michel (jusqu'à l'OJ N°15), ALZURI Emmanuel (de l'OJ N°1 à l'OJ N°5 et à l'OJ N°24), ANCHORDOQUY Jean-Michel (jusqu'à l'OJ N°17), ANES Pascale, ANGLADE Jean-François, APEÇARENA Jean-Pierre, ARAMENDI Philippe, ARHANCHIAGUE Jean-Pierre, ARRABIT Bernard (de l'OJ N°1 à l'OJ N°5, l'OJ N°24 et à compter de l'OJ N°16), ARROSSAGARAY Pierre (jusqu'à l'OJ N°17), BACHO Sauveur (jusqu'à l'OJ N°15), BARANTHOL Jean-Marc, BARETS Claude, BARUCQ Guillaume, BAUDRY Paul, BEGUERIE Adrien, BÉHOTÉGUY Maïder, BELLEAU Gabriel représenté par AMESTOY-CLEDON Cécile, BERARD Marc (jusqu'à l'OJ N°18), BERLAN Simone, BERCAITS Christian (jusqu'à l'OJ N°15), BERTHET André (jusqu'à l'OJ N°16), BETBEDER Lucien, BICAIN Jean-Michel, BIDART Jean-Paul (jusqu'à l'OJ N°15), BISAUTA Martine, BLEUZE Anthony, BONZOM Jean-Marc, BORDES Alexandre, BOSCO Dominique, BRAU-BOIRIE Françoise, BURRE-CASSOU Marie-Pierre (jusqu'à l'OJ N°17), BUSSIRON Jean-Yves (jusqu'à l'OJ N°28), BUTORI Nicole, CACHENAUT Bernard, CAMOU Jean-Michel (jusqu'à l'OJ N°25), CAPDEVIELLE Colette, CARRERE Bruno (jusqu'à l'OJ N°26), CARRICABURU Jean, CARRIQUE Renée, CASTAIGNEDE Jocelyne, CASTAING Alain, CASTEL Sophie (jusqu'à l'OJ N°15), CAZALIS Christelle (à compter de l'OJ N°6, excepté l'OJ N°24), CHANGALA André (jusqu'à l'OJ N°26), CLAVERIE Peio, DAGORRET François, DALLEMANE Michel, DARASPE Daniel, DARRASSE Nicole (jusqu'à l'OJ N°15), DE CORAL Odile, DE PAREDES Xavier, DELGUE Jean-Pierre, DELGUE Lucien représenté par HARISTOY Marie-Claire, DEQUEKER Valérie, DONAPETRY Jean-Michel, DUBLANC Gilbert, DUHART Agnès, DURRUTY Sylvie, ECENARRO Kotte, ECHEVERRIA Andrée (jusqu'à l'OJ N°25), ELGOYHEN Monique (jusqu'à l'OJ N°25), ELGUE Martin (jusqu'à l'OJ N°17), ELHORGA-DARGAINS Gaxuxa, ELIZALDE Iker, ERGUY Chantal, ERNAGA Michel, ERREÇARRET Anicet, ESCAPIL-INCHAUSPÉ Philippe, ESMIEU Alain, ETCHEBER Pierre, ETCHEBERRY Jean-Jacques, ETCHEBEST Michel, ETCHEGARAY Jean-René, ETCHEMENDY René, ETCHETO Henri (jusqu'à l'OJ N°18), ETCHEVERRY Maïalen, ETCHEVERRY Pello, EYHARTS Jean-Marie, EYHERABIDE Pierre, FONTAINE Arnaud (jusqu'à l'OJ N°15), GALLOIS Françoise, GAMOY Roger, GARICOITZ Robert (jusqu'à l'OJ N°17), GASTAMBIDE Arño, GAVILAN Francis, GONZALEZ Francis (jusqu'à l'OJ N°17), GOYHENEIX Joseph, GUILLEMOTONIA Pierre, HASTOY Jean-Baptiste (jusqu'à l'OJ N°29), HAYE Ghislaine, HIALLE Sylvie, HIRIGOYEN Roland, IBARRA Michel, IDIART Alphonse, IDIARTEGARAY-PUYOU Jeanne, IHIDOY Sébastien, INCHAUSPÉ Henry (jusqu'à l'OJ N°15), IPUTCHA Jean-Marie, IRASTORZA Didier, IRIART Alain, IRIART Jean-Claude, IRIART Jean-Pierre, IRIGOIN Didier (jusqu'à l'OJ N°15), IRIGOIN Jean-Pierre (jusqu'à l'OJ N°15), IRIGOYEN Jean-François (jusqu'à l'OJ N°17), IRUMÉ Jacques, ITHURRALDE Éric, ITHURRIA Nicole, JOCOU Pascal, KEHRIG-COTTENÇON Chantal (jusqu'à l'OJ N°19), LABORDE-LAVIGNETTE Jean-Baptiste représenté par DUTOURNIER Henri, LACASSAGNE Alain, LACOSTE Xavier représenté par DUHALDE Antton, LAFITE Guy (à compter de l'OJ N°6, excepté l'OJ N°24), LAFITTE Pascal, LAFLAQUIERE Jean-Pierre, LAMERENS Jean-Michel, LARRABURU Antton,

Siège  
15 avenue Foch - CS 88 507  
64 185 Bayonne Cedex  
05 59 44 72 72

Egoitza  
15 Foch Etorbidetza - CS 88 507  
64 185 Baiona Cedex  
05 59 44 72 72

Sedença  
15 Avienguda Foch - CS 88 507  
64 185 Baiona Cedex  
05 59 44 72 72

LARRALDE André, LARRAMENDY Jules, LARRANDA Régine, LASSERRE Marie (jusqu'à l'OJ N°16), LATAILLADE Robert, LAUQUÉ Christine, LESPAGE Daniel, LISSARDY Sandra, LOUGAROT Bernard, LOUSTAUDAUDINE Jean-Jacques représenté par AROTCE Marie-Noëlle, MANDAGARAN Arnaud, MARTIN-DOLHAGARAY Christine, MILLET-BARBÉ Christian, MINONDO Raymond, MIRANDE Jean-Pierre représenté par ARLA Alain (jusqu'à l'OJ N°20), NOBLIA Eliane (jusqu'à l'OJ N°18), MONDORGE Guy, MOUESCA Colette, NARBAÏS-JAUREGUY Éric, NEGUELOUART Pascal (jusqu'à l'OJ N°15), OÇAFRAIN Gilbert, OÇAFRAIN Michel (jusqu'à l'OJ N°17), OLÇOMENDY Daniel, OLIVE Claude (de l'OJ N°1 à l'OJ N°5 et l'OJ N°24), ORTIZ Laurent (jusqu'à l'OJ N°16), PEILLEN Jean-Marc (jusqu'à l'OJ N°27), PEYROUTAS Maitena, PONS Yves représenté par ETCHELECU Jacques (jusqu'à l'OJ N°29), POULOU Guy, POYDESSUS Dominique (jusqu'à l'OJ N°15), POYDESSUS Jean-Louis (jusqu'à l'OJ N°15), POYDESSUS Philippe, PRAT Jean-Michel (jusqu'à l'OJ N°15), PREBENDE Jean-Louis, SAINT ESTEVEN Marc (jusqu'à l'OJ N°15), SAN PEDRO Jean, SANPONS Maryse, SANSBERRO Thierry, SECALOT Michel, THEBAUD Marie-Ange, THICOIPÉ Michel, TRANCHÉ Frédéric, UHART Michel, URRUTIAGUER Sauveur (jusqu'à l'OJ N°17), VERNASSIERE Marie-Pierre, VEUNAC Jacques, VEUNAC Michel, VILLENEUVE Arnaud, YBARGARAY Jean-Claude.

#### ABSENTS OU EXCUSES :

AGUERRE Barthélémy, ALÇUGARAT Christian, ARCOUET Serge, BARATE Jean-Michel, BEGUE Catherine, BERGÉ Mathieu, BERRA Jean-Michel, BIDEGAIN Gérard, BIDEGARAY Barthélémy, CARPENTIER Vincent, CARRICART Pierre, CASABONNE Bernard, CHASSERIAUD Patrick, CURUTCHARRY Antton, DAVANT Allande, DE LARA Manuel, DESTIZON Patrick, DEVEZE Christian, DOYHENART Jean-Jacques, DUBOIS Alain, ELISSALDE Philippe, ERDOZAINCY-ETCHART Christine, ESPIAUBE Marie-José, ETCHART Jean-Louis, ETCHEMAITE Pierre, ETCHEMENDY Jean, ETCHEPARE Philippe, ETCHEVERRY Michel, FIESCHI Pierre, FOURNIER Jean-Louis, GALANT Jean-Michel, GETTEN-PORCHE Claudine, GOMEZ Ruben, GUILLEMIN Christian, HACALA Germaine, HARISPE Bertrand, HARRIET Jean-Pierre, HEUGUEROT Daniel, HIRIART Michel, IBARLOZA Iñaki, IDIART Michel, INCHAUSPÉ Beñat, IRIGARAY Bruno, IRIGOYEN Nathalie, IRUMÉ Jean-Michel, JONCOHALSA Christian, LAPEYRADE Roger, LARRODE Jean-Pascal, LASSERRE-DAVID Florence, LEIZAGOYEN Sylvie, LEURGORY Charles, MEYZENC Sylvie, MIALOCQ Marie-José, MOTSCH Nathalie, NEYS Philippe, NOUSBAUM Pierre-Marie, ONDARS Yves, PICARD-FELICES Marie, SERVAIS Florence, SOROSTE Michel, TARDITS Richard, UGALDE Yves, UTHURRALT Dominique.

#### PROCURATIONS :

AGUERRE Barthélémy à APEÇARENA Jean-Pierre, ALDACOURROU Michel à BARETS Claude (à compter de l'OJ N°16), ARRABIT Bernard à BEHOTEGUY Maider (de l'OJ N°6 à l'OJ N°15), ARROSSAGARAY Pierre à ARHANCHIAGUE Jean-Pierre (à compter de l'OJ N°18), BERCAITS Christian à THEBAUD Marie-Ange (à compter de l'OJ N°16), BERGÉ Mathieu à IRIART Jean-Claude, BERRA Jean-Michel à LESPAGE Daniel, BERTHET André à BETBEDER Lucien (à compter de l'OJ N°17), BIDART Jean-Paul à BICAIN Jean-Michel (à compter de l'OJ N°16), BIDEGAIN Gérard à FONTAINE Arnaud (jusqu'à l'OJ N°15), BIDEGARAY Barthélémy à IRIART Alain, BURRE-CASSOU Marie-Pierre à HAYE Ghislaine (à compter de l'OJ N°18), BUSSIRON Jean-Yves à DALLEMANE Michel (à compter de l'OJ N°29), CAMOU Jean-Michel à BUTORI Nicole (à compter de l'OJ N°26), CARPENTIER Vincent à CASTAING Alain, CARRERE Bruno à GALLOIS Françoise (à compter de l'OJ N°27), CASABONNE Bernard à IRIGOIN Didier (jusqu'à l'OJ N°15), CASTEL Sophie à MARTIN-DOLHAGARAY Christine (à compter de l'OJ N°16), CHASSERIAUD Patrick à DE PAREDES Xavier, CURUTCHARRY Antton à CHANGALA André (jusqu'à l'OJ N°26), DARRASSE Nicole à DEQUEKER Valérie (à compter de l'OJ N°16), DESTIZON Patrick à CASTAIGNEDE Jocelyne, DEVEZE Christian à LAMERENS Jean-Michel, ECHEVERRIA Andrée à PREBENDE Jean-Louis (à compter de l'OJ N°26), ELISSALDE Philippe à KEHRIG-COTTENÇON Chantal (jusqu'à l'OJ N°19), ERDOZAINCY-ETCHART Christine à LARRALDE André, ETCHEMAITE Pierre à SECALOT Michel, ETCHEMENDY Jean à ELGOYEN Monique (jusqu'à l'OJ N°25), ETCHETO Henri à CAPDEVIELLE Colette (à compter de l'OJ N°19), GETTEN-PORCHE Claudine à GONZALEZ Francis (jusqu'à l'OJ N°17), GONZALEZ Francis à CARRIQUE Renée (à compter de l'OJ N°18), HACALA Germaine à DE CORAL Odile, HEUGUEROT Daniel à ANES Pascale, HIRIART Michel à HIRIGOYEN Roland, IBARLOZA Iñaki à IDIARTEGARAY-PUYOU Jeanne, IRIGOYEN Jean-François à ETCHEVERRY Pello (à compter de l'OJ N°18), IRUMÉ Jean-Michel à IRUME Jacques, KEHRIG-COTTENÇON Chantal à ECENARRO Kotte (à compter de l'OJ N°20), LARRODE Jean-Pascal à BORDES Alexandre, LASSERRE Marie à OLCOMENDY Daniel (à compter de l'OJ N°17), LASSERRE-DAVID Florence à VEUNAC Jacques, MEYZENC Sylvie à DURRUTY Sylvie, MIALOCQ Marie-José à JOCOU Pascal, NEGUELOUART Pascal à GOYHENEIX Joseph (à compter de l'OJ N°16), NOBLIA Eliane à IRASTORZA Didier (à compter de l'OJ N°19),

Siège  
15 avenue Fach - CS 88 507  
64 185 Bayonne Cedex  
05 59 44 72 72

Egoitza  
15 Fach forbidea - CS 88 507  
64 185 Baiona Cedex  
05 59 44 72 72

Sedeñça  
15 Avenguda Fach - CS 88 507  
64 185 Baiona Cedex  
05 59 44 72 72

NOUSBAUM Pierre-Marie à IRIGOYEN Jean-François (jusqu'à l'OJ N°17), OÇAFRAIN Michel à OÇAFRAIN Gilbert (à compter de l'OJ N°18), OLIVE Claude à LAFLAQUIERE Jean-Pierre (à compter de l'OJ N°6), ORTIZ Laurent à LAFITE Guy (à compter de l'OJ N°17), PICARD-FELICES Marie à ETCHETO Henri (jusqu'à l'OJ N°18), POYDESSUS Dominique à UHART Michel (à compter de l'OJ N°16), SERVAIS Florence à HIALLE Sylvie, SOROSTE Michel à ETCHEGARAY Jean-René, UGALDE Yves à LAUQUÉ Christine, URRUTIAGUER Sauveur à DELGUE Jean-Pierre (à compter de l'OJ N°18), UTHURRALT Dominique à BARANTHOL Jean-Marc.

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur LARRALDE André

Modalité de vote : vote à main levée

**OJ N°25 – Gestion intégrée du cycle de l'eau. Cours d'eau et Bassins versants.  
Approbation de l'adhésion du Syndicat Mixte du Bas Adour au Syndicat Mixte de l'Adour  
Maritime et Affluents.**

Rapporteur : Monsieur Jean-René ETCHEGARAY

Mes chers collègues,

Les lois MAPTAM du 27 janvier 2014 et NOTRe du 7 août 2015 ont confié, au 1<sup>er</sup> janvier 2018, la compétence GEMAPI aux communes, avec transfert obligatoire aux établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre auxquels elles sont rattachées.

Au travers de ces textes, la loi encourage une gestion à l'échelle des bassins versants et sur l'ensemble du grand cycle de l'eau, garantissant ainsi une administration de l'eau cohérente et facilitant l'organisation d'une solidarité territoriale.

Dans sa délibération du 16 décembre 2017, le Conseil communautaire a statué sur l'organisation territoriale de cette prise de compétence obligatoire.

Sur le cas particulier du bassin versant Adour Aval, la Communauté d'Agglomération a transféré sa compétence – *sur tout ou partie des communes de Ayherre, Bardos, Bayonne, Boucau, Bidache, Bonloc, Briscous, Came, Guiche, Hasparren, Helette, Jatxou, La Bastide Clairence, Lahonce, Mouguerre, Mendionde, Sames, Urcuit, Urt* – aux syndicats existants, à savoir le Syndicat Mixte de l'Adour Maritime et Affluents (SMAMA – rive gauche) et le Syndicat Mixte du Bas Adour (SMBA – Rive droite) avec le souhait d'un regroupement de ces deux structures avant le 31 décembre 2019.

Par délibération du 4 juillet 2019, le SMBA a décidé d'adhérer au SMAMA et de lui transférer l'ensemble de ses compétences à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020. Le SMAMA a validé cette demande d'adhésion par délibération du 5 septembre 2019.

L'adhésion entraîne la dissolution du SMBA. Les membres du Syndicat Mixte dissous deviennent de plein droit membres du SMAMA et il leur est attribué au sein du comité syndical un nombre de sièges identique à celui dont disposait le syndicat mixte dissous.

L'ensemble des biens, droits et obligations du syndicat mixte dissous sont transférés au syndicat mixte auquel il adhère. Celui-ci est substitué de plein droit, pour l'exercice de ses compétences, au syndicat mixte dissous dans toutes ses délibérations et tous ses actes. Les contrats sont exécutés dans les conditions antérieures jusqu'à leur échéance, sauf accord contraire des parties.

Le périmètre du SMAMA sera étendu à celui du SMBA (cf carte en annexe) avec 5 membres à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020 : la Communauté d'Agglomération Pays Basque, les Communautés de Communes Marenne Adour Côte Sud, Pays de Seignanx, Pays d'Orthe et Arrigans et la Communauté d'Agglomération du Grand Dax.

Une révision des statuts du Syndicat ainsi formé est prévue au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2020.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 5711-4, qui permettent en matière de gestion de l'eau et des cours d'eau, à un syndicat mixte d'adhérer à un syndicat mixte ;

Vu le code général des collectivités territoriales et son article L. 5211-18, relatif à la procédure d'adhésion ;

Vu la délibération du comité syndical du Syndicat Mixte du Bas Adour en date du 4 juillet 2019 demandant son adhésion au Syndicat Mixte de l'Adour Maritime et Affluents ;

Vu la délibération du comité syndical du Syndicat Mixte de l'Adour Maritime et Affluents en date du 5 septembre 2019 validant cette adhésion ;

Considérant, conformément à la procédure décrite dans les articles du code général des collectivités territoriales ci-dessus mentionné qu'il revient aux membres du SMAMA d'approuver cette adhésion et l'extension du périmètre du syndicat sous 3 mois ;

Considérant que cette adhésion répond aux attentes exprimées par le Conseil communautaire dans sa délibération du 16 décembre 2017 ;

Le Conseil communautaire est invité à :

- émettre un avis favorable sur le projet d'adhésion du Syndicat Mixte du Bas Adour (SMBA) au Syndicat Mixte de l'Adour Maritime et Affluents (SMAMA) et sur l'extension du périmètre associée.

### ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an que dessus et le présent extrait certifié conforme au registre.

Pour le Président et par délégation,  
Le Directeur Général Adjoint,



Sébastien EVRARD.

Certifié exécutoire  
Transmis au contrôle de légalité le : 4 octobre 2019  
Publié le : 4 octobre 2019



## Accusé de réception

Acte reçu par: Sous-Préfecture de BAYONNE

Nature transaction: AR de transmission d'acte

Date d'émission de l'accusé de réception: 2019-10-04(GMT+1)

Nombre de pièces jointes: 2

Nom émetteur: Communauté d'Agglomération du Pays Basque

N° de SIREN: 200067106

Numéro Acte de la collectivité locale: CC20190928\_025

Objet acte: OJ N°25 Approbation de l'adhésion du Syndicat Mixte du Bas Adour au Syndicat Mixte de l'Adour Maritime et Affluents. PJ: carte?

Nature de l'acte: Délibérations

Matière: 8.8-Environnement

Identifiant Acte: 064-200067106-20190928-CC20190928\_025-DE

---